

- 178,1 milliards €

Le solde budgétaire de l'État

- 165,6 milliards €

Le résultat patrimonial de l'État



/// Du solde budgétaire au résultat patrimonial

Un solde budgétaire très fortement affecté par la crise sanitaire et les moyens déployés pour protéger les Français et soutenir les entreprises

Le solde budgétaire s'établit à **-178,1 Md€**, en dégradation de **-84,9Md€** par rapport à la loi de finances initiale pour 2020.

Cette dégradation exceptionnelle est principalement imputable à des **dépenses supplémentaires de 41,8 Md€ au titre de la seule mission « Plan d'urgence face à la crise sanitaire »**. En effet, le contexte de la crise sanitaire s'est traduit par le déploiement rapide d'un effort budgétaire historique pour soutenir l'activité économique et protéger les Français. Elle résulte également d'une **dégradation des recettes fiscales nettes de 37,0 Md€**, résultant principalement de l'évolution des impôts les plus sensibles à la conjoncture : la TVA (-12,2 Md€) et l'IS (-11,9 Md€).

Un résultat patrimonial 2020 qui reflète principalement la mise en œuvre des mesures de soutien à l'économie

Le résultat patrimonial est la différence entre les produits nets et les charges nettes au compte de résultat.

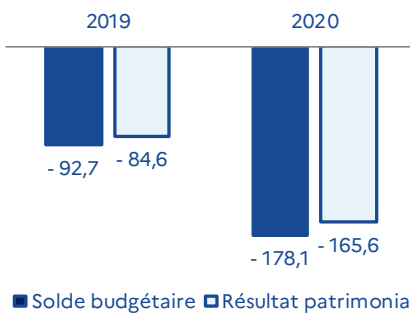
En 2020, le **résultat patrimonial de l'État s'établit à -165,6 Md€, en baisse de 81,0 Md€ par rapport à l'exercice 2019**. Cette évolution s'explique essentiellement par l'augmentation exceptionnelle des charges d'intervention nettes (+60,4 Md€) et une diminution des produits régaliens nets (-4,1 Md€). La reprise de la dette de SNCF Réseau par l'État au 1^{er} janvier 2020 pour un montant de 25,0 Md€ contribue à la dégradation de ce solde.

Une moindre dégradation du résultat patrimonial par rapport au solde budgétaire en partie due à un impact différencié des mesures mises en place en réponse à la crise

Pour l'exercice 2020, le passage du solde budgétaire au résultat patrimonial fait ressortir un écart positif de **12,5 Md€** qui s'explique principalement par :

- l'importance des opérations budgétaires enregistrées en **immobilisations financières**, du fait des dépenses mobilisées pour **renforcer les participations financières de l'État** (16,0 Md€), et qui rehaussent l'actif de l'État. Par ailleurs, les opérations de transformation du groupe SNCF ont conduit à constater un produit de cession de 7,5 Md€ ;
- l'effet du **décalage de fait générateur dans la constatation des dépenses et des charges** (+10,1 Md€), en raison d'une part de la forte hausse des **avances** versées sur les dispositifs d'intervention (+4,0 Md€), et, d'autre part, de la baisse des **charges à payer** au titre du CICE (impact de +7,6 Md€) en partie compensée par la hausse des charges à payer d'intervention (impact de -5,6 Md€) ;
- l'impact de la progression des **provisions pour risques et charges** sur le résultat patrimonial (-11,3 Md€), en partie au titre des dispositifs exceptionnels mis en place dans le cadre de la crise sanitaire ;
- l'incidence des **opérations comptables traitées en opérations de trésorerie** (-14,6 Md€), caractérisées par la reprise par l'État de la dette de SNCF Réseau (-25,0 Md€) et l'étalement des primes nettes de décotes sur OAT (+9,8 Md€), dont le montant s'est accru avec l'augmentation significative du recours à l'emprunt.

Solde budgétaire et résultat patrimonial (Md€)



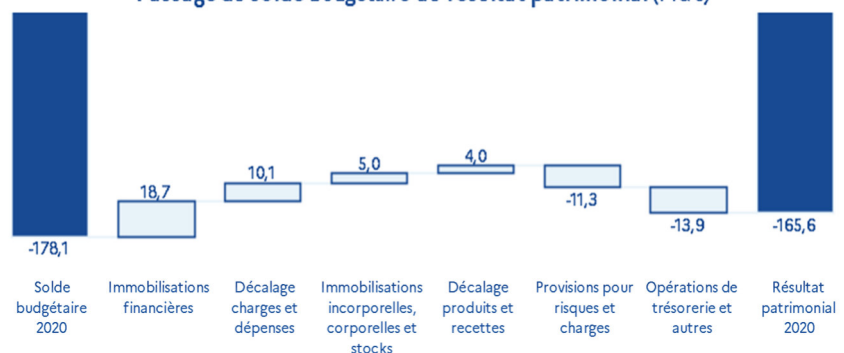
■ Solde budgétaire ■ Résultat patrimonial

La **comptabilité budgétaire** vise à retracer les dépenses de l'État au moment où elles sont payées, et les recettes au moment où elles sont encaissées.

La **comptabilité patrimoniale** est tenue en droits constatés, c'est-à-dire en rattachant les charges et les produits à l'exercice qui les a vus naître, indépendamment de la date de paiement ou d'encaissement.

À titre d'exemple, les acomptes d'impôt sur les sociétés qui constituent des recettes budgétaires de l'année N, sont comptabilisés en produits au compte de résultat de l'année N+1, au moment du dépôt des déclarations.

Passage du solde budgétaire au résultat patrimonial (Md€)

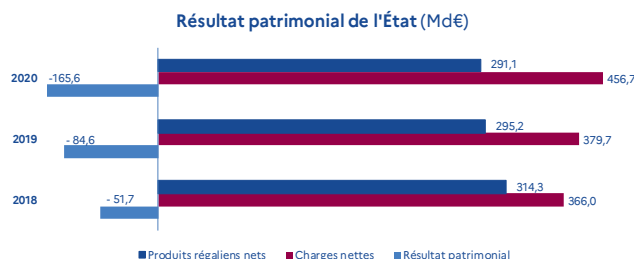


/// Le résultat patrimonial

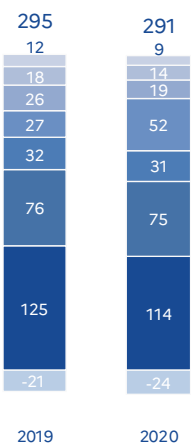
Le résultat patrimonial, principalement affecté par les mesures d'urgence et de relance, ainsi que la reprise de la dette SNCF, connaît son niveau le plus bas depuis 2010

En rupture avec l'amélioration constatée depuis plusieurs années, le **résultat patrimonial** de l'État se dégrade de 81,0 Md€, principalement sous l'effet des **mesures de soutien de l'État**, notamment la mise en œuvre du fonds de solidarité (14,9 Md€) et de l'activité partielle (15,9 Md€).

La **reprise de la dette de SNCF Réseau** par l'État au 1^{er} janvier 2020, pour un montant de **25,0 Md€**, affecte également le résultat patrimonial de manière significative.



Une baisse des produits régaliens nets principalement due au ralentissement de l'activité économique



Produits régaliens nets (Md€)

- Amendes, prélèvements divers et autres pénalités
- Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques
- Autres produits de nature fiscale et assimilés
- Impôt sur les sociétés
- Enregistrement, timbre, autres contributions et taxes indirectes
- Impôt sur le revenu
- Taxe sur la valeur ajoutée
- Ressources propres de l'Union européenne

Les produits régaliens nets sont principalement composés des produits fiscaux nets, des amendes et des ressources propres du budget de l'Union européenne.

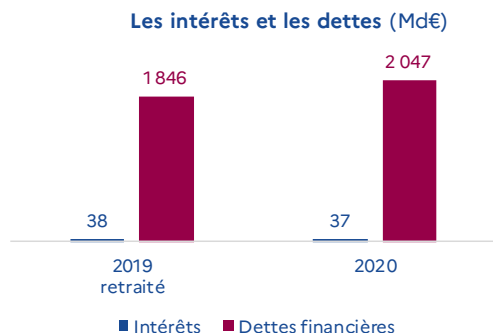
La diminution de 4,1 Md€ des produits régaliens nets s'explique par une baisse du produit net de TVA (-10,7 Md€) consécutive au **repli de la consommation** et au rehaussement de la fraction de TVA affectée à la sécurité sociale. Elle s'explique également par la **baisse du produit net de TICPE** (-3,9 Md€) sous l'effet de la réduction de la consommation de carburants induite par des déplacements moins nombreux. Par ailleurs, la **hausse de la contribution française au budget de l'Union européenne** pour compenser des pertes de recettes et financer de nouvelles dépenses en réponse à la pandémie de Covid-19 (impact de -2,7 Md€) contribue à cette évolution.

Cette diminution est atténuée par la **forte progression du produit net d'IS** (+24,8 Md€), à la suite de la transformation au 1^{er} janvier 2019 du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) en allègements de cotisations sociales pérennes.

Une hausse des charges financières nettes en raison de la reprise de la dette SNCF Réseau par l'État

Les charges financières nettes correspondent à la différence entre les produits financiers (essentiellement le produit des actifs financiers immobilisés) et les charges financières brutes (principalement les charges d'intérêts de la dette financière de l'État).

En 2020, les **charges financières nettes** s'établissent à **41,7 Md€**. Elles subissent une forte augmentation de 19,3 Md€ par rapport à l'exercice 2019. Cette progression résulte essentiellement de la **reprise de la dette de SNCF Réseau par l'État** au 1^{er} janvier 2020, pour un montant de **25,0 Md€**. Les charges d'intérêts s'élèvent à **37,2 Md€**, en diminution de **0,5 Md€** par rapport à l'exercice 2019.



La reprise de la dette SNCF Réseau par l'État

Dans le cadre de la **loi pour un nouveau pacte ferroviaire** du 27 juin 2018 et de la **transformation de l'établissement public industriel et commercial (EPIC) SNCF Réseau en société anonyme à capitaux publics** au 1^{er} janvier 2020, l'État s'est engagé à reprendre 35 Md€ de dette de SNCF Réseau, dont 25 Md€ en janvier 2020, puis 10 Md€ en 2022.

Dans une **première phase**, un mécanisme de **prêts miroirs** d'un montant de **25 Md€** a été mis en place entre SNCF Réseau et la Caisse de la dette publique (CDP). Dans une **seconde phase**, **l'État s'est substitué à SNCF Réseau** comme débiteur de la CDP, allégeant l'entreprise de la dette correspondante. Ce dispositif présente l'avantage de lisser sur une longue période l'impact de la reprise de dette sur le besoin de financement de l'État.

Les opérations de reprise de la dette de SNCF Réseau ont été réalisées au 1^{er} janvier 2020 avec pour conséquence l'enregistrement d'une **dette financière** d'un montant de **25 Md€** en contrepartie d'une **charge financière** au compte de résultat. Le transfert de la dette de l'entité SNCF Réseau à l'État, entraîne une **hausse de la valeur d'équivalence** de cette entité de **25 Md€** avant sa transformation en société anonyme et son absorption par la société nationale SNCF.

Les échéances d'emprunt relatives à la dette reprise représentent sur l'exercice 2020 un décaissement de trésorerie de 2,1 Md€, dont **1,7 Md€ en remboursement du nominal** et **0,4 Md€ en charges d'intérêts**.

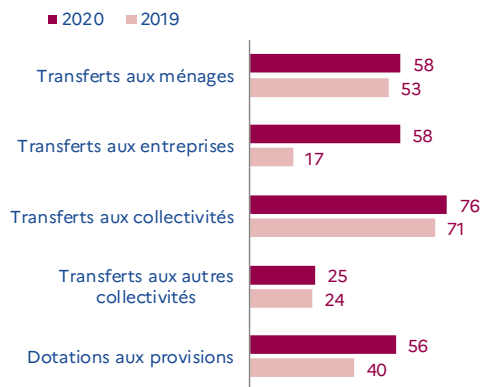
Une progression sans précédent des charges d'intervention liée aux mesures de soutien financier à destination des entreprises et des ménages confrontés à l'épidémie de Covid-19

Les charges d'intervention nettes sont les versements motivés par la mission de régulateur économique et social de l'État.

Les charges d'intervention nettes de l'État augmentent de **60,4 Md€** par rapport à 2019, principalement du fait de mesures destinées à soutenir les entreprises et les ménages dans le cadre de la crise sanitaire :

- la prise en charge par l'État du **dispositif exceptionnel d'activité partielle** (+ 15,9 Md€) ;
- la mise en œuvre du **fonds de solidarité** pour les entreprises (+ 14,9 Md€) ;
- la compensation à la sécurité sociale des **allègements de prélèvements sociaux** (+ 3,8 Md€) ;
- les transferts aux ménages notamment les **aides exceptionnelles de solidarité aux ménages modestes et aux jeunes** (+ 2,0 Md€).

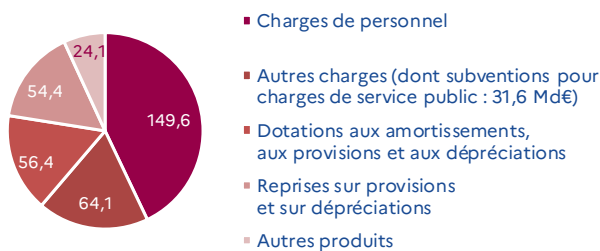
Les principales charges d'intervention (Md€)



Une baisse des charges de fonctionnement nettes principalement due au changement de statut du groupe SNCF

Les charges de fonctionnement nettes comportent notamment les charges de salaires, de pensions, les principaux achats et les variations de stocks.

Charges de fonctionnement nettes (Md€)



Les charges de fonctionnement nettes de l'État s'élèvent à **191,7 Md€** en 2020, en baisse de **2,7 Md€** par rapport à 2019.

Elles sont constituées à 78% de **charges de personnel, qui progressent de 1,8 Md€** en raison de l'augmentation des rémunérations versées, principalement dans les secteurs prioritaires.

Les **achats non stockés de matières et fournitures** progressent de 880 M€ en 2020 en raison de la pandémie de Covid-19. Les **subventions pour charges de service public**, qui s'élèvent à 31,6 Md€, connaissent une hausse maîtrisée de 0,7 Md€ par rapport à l'exercice 2019 afin de doter les opérateurs de moyens complémentaires pour faire face à la crise sanitaire (achats de masques et matériels de test).

Les **autres charges de fonctionnement indirect** diminuent de **3,1 Md€**, principalement à la suite du **changement de statut en société anonyme du groupe SNCF (- 2,9 Md€)**.

/// Le bilan de l'État

Un bilan marqué par une forte dégradation du passif en raison de la hausse du besoin de financement de l'État dans le contexte de crise

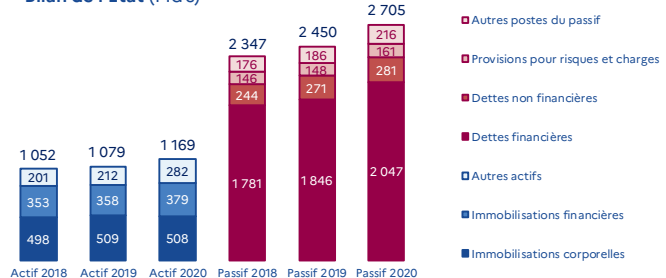
L'**actif de l'État est en hausse de 89,8 Md€** par rapport à l'exercice 2019. Cette progression est notamment caractérisée par le renforcement des immobilisations financières (+ 21,0 Md€).

Le **passif de l'État augmente de 254,7 Md€** en raison d'une progression sans précédent des dettes financières (+ 201,0 Md€) due à l'augmentation du besoin de financement engendré par la crise sanitaire de la Covid-19.

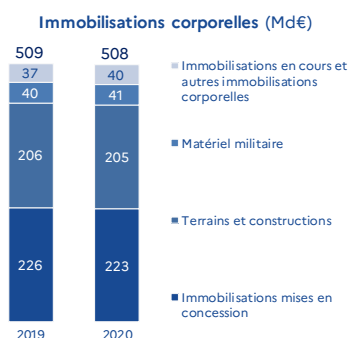
De ces évolutions de l'actif et du passif résulte une **dégradation de la situation nette** de l'État de **165,0 Md€**, qui s'établit à - 1 536,2 Md€ en 2020.

Le bilan présente le patrimoine de l'État au 31 décembre de l'année (exercice sur l'année civile). Il montre ce que l'État possède (actif) et ce qu'il doit à ses différents partenaires (passif).

Bilan de l'État (Md€)



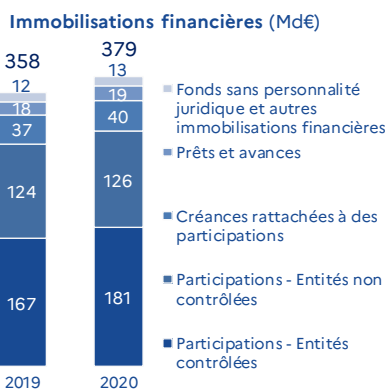
Une baisse des immobilisations corporelles atténuée par la poursuite des efforts d'investissement de l'État



Les immobilisations corporelles comprennent notamment les infrastructures routières et les matériels militaires.

La valeur nette des immobilisations corporelles a diminué de **1,4 Md€** en 2020. Cette évolution s'explique principalement par la réévaluation annuelle des infrastructures routières et un écart de réévaluation négatif sur les actifs autoroutiers et ouvrages hydrauliques concédés. Cette baisse est néanmoins compensée par des réévaluations du parc immobilier à usage d'habitation et de bureaux, des mises en service qui intègrent des **sections autoroutières concédées** ainsi que des **matériels militaires en cours** (le sous-marin « Barracuda », l'avion de transport A400M, l'aéronef Rafale et la frégate FREMM).

Une progression des immobilisations financières résultant du soutien aux acteurs économiques stratégiques



Les immobilisations financières sont constituées des participations de l'État dans les établissements publics, dans le capital de sociétés ou d'organismes internationaux, et de prêts et avances octroyés à des États étrangers.

La valeur nette des immobilisations financières de l'État progresse de 21,0 Md€, principalement du fait de plusieurs dispositifs de soutien aux capitaux propres des entreprises afin de compenser les pertes liées à la crise et renforcer leur capacité d'investissement :

- des **dispositifs d'avances** mis en œuvre dans le cadre de la crise sanitaire (à Air France-KLM pour 3,0 Md€, à Île-de-France Mobilités pour 1,2 Md€, etc.) ou **d'apports en capital** (souscription par l'État d'obligations d'EDF pour un montant de 1,0 Md€, recapitalisation de SNCF SA à hauteur de 4,05 Md€, etc.) ;
- la **progression de la valeur d'équivalence des entités contrôlées (+ 13,9 Md€) est fortement liée à celle du groupe SNCF (+ 21,5 Md€)** du fait à la reprise de 25,0 Md€ de dettes de SNCF Réseau par l'État ainsi que de la transformation du groupe.

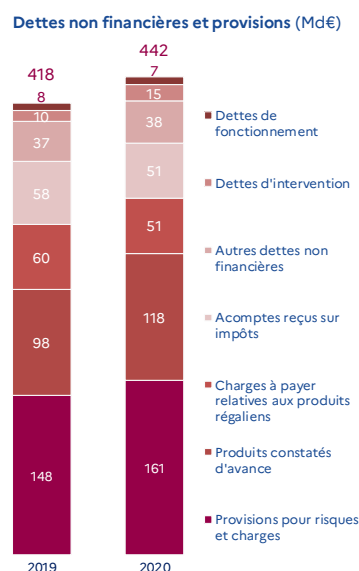
Une augmentation des dettes non financières et des provisions qui reflète notamment l'impact des engagements pris par l'État en réponse à la crise économique

Les dettes non financières augmentent de 10,9 Md€, du fait notamment :

- de l'augmentation des **primes constatées sur les nouvelles émissions d'OAT (+ 20,0 Md€)** en raison de la hausse de l'encours de dette financière ;
- d'une progression significative des dettes non financières relatives aux transferts aux entreprises, principalement au titre des **charges à payer au titre des mesures d'urgence** : fonds de solidarité pour les entreprises (3,1 Md€) et prise en charge de l'activité partielle (1,1 Md€).

Ces effets sont en partie compensés par une **forte diminution des charges à payer au titre du CICE (-7,6 Md€)** à la suite de sa transformation en exonérations de cotisations sociales.

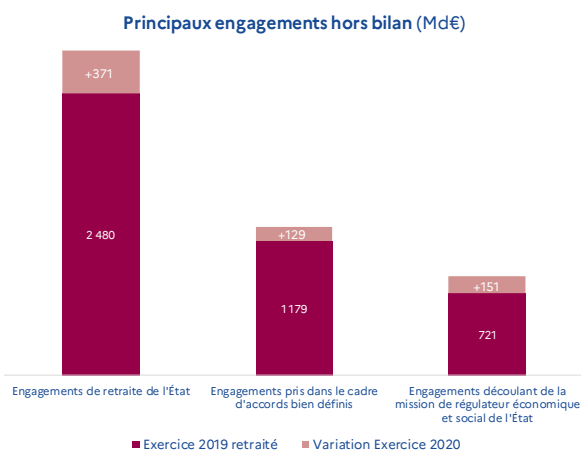
L'augmentation des **provisions pour risques et charges (+ 13,2 Md€)** reflète également les engagements de l'État au titre des **dispositifs exceptionnels mis en place dans le cadre de la crise sanitaire** : des provisions pour risques d'appels en garantie sont comptabilisées notamment au titre des prêts garantis par l'État (6,2 Md€), et des provisions pour charges au titre du dispositif exceptionnel de l'activité partielle (2,2 Md€) et du fonds de solidarité (1,5 Md€).



/// Les engagements hors bilan

Une augmentation significative des engagements hors bilan

Le compte général de l'État recense les engagements hors bilan de l'État, qui sont des passifs éventuels, et donc des dépenses futures potentielles pour l'État.



Au 31 décembre 2020, les principaux engagements hors bilan connaissant des variations significatives sont :

- les **engagements de retraite de l'État**, représentant le besoin de financement pluriannuel des régimes des fonctionnaires civils et militaires essentiellement, qui s'élèvent à 2 851,4 Md€, en **hausse de 371,2 Md€ à fin 2020**. Cette augmentation est essentiellement imputable à l'évolution du taux d'actualisation appliqué, en partie compensée par l'amélioration du niveau de cotisations ;
- les engagements pris dans le cadre d'accords bien définis notamment au titre de la **dette garantie par l'État**, qui **augmente de 114,3 Md€ en 2020**, principalement du fait de la mise en place du dispositif de **prêt garanti par l'État pour 100,0 Md€**, ainsi que de la hausse de l'encours de l'épargne garantie par l'État (+ 37,4 Md€ soit 487,8 Md€ en 2020) ;
- les **engagements découlant de la mission de régulateur économique et social de l'État augmentent de 151,1 Md€ à fin 2020**, principalement du fait de la hausse de l'engagement au titre des régimes sociaux de retraite (SNCF, RATP, etc.), qui croît de 86,4 Md€, de l'AAH (+ 20,8 Md€) du fait de la montée en puissance du dispositif, et du service public de l'énergie (+ 10,5 Md€ au titre du soutien aux énergies renouvelables électriques et de la production de bio-méthane).

Retrouvez les comptes de l'État sur <https://www.budget.gouv.fr/documentation/comptes-de-letat>